

Cote du document: EB 2018/124/R.18  
Point de l'ordre du jour: 7 b) iii)  
Date: 4 septembre 2018  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la troisième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ruth Farrant  
Directrice de la  
Division des services de gestion financière  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: r.farrant@ifad.org

Lisandro Martin  
Directeur de la  
Division des politiques et des résultats  
opérationnels par intérim  
téléphone: +39 06 5459 2388  
courriel: lisandro.martin@ifad.org

#### Transmission des documents:

Deirdre McGrenra  
Chef de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-quatrième session  
Rome, 11-13 septembre 2018

---

Pour: Information

## Procès-verbal de la troisième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

1. La troisième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition s'est tenue le 23 juillet 2018; le présent document offre une synthèse de la teneur de cette réunion.
2. Une fois approuvé par les membres du groupe de travail, le procès-verbal sera présenté au Conseil d'administration à sa prochaine session et servira de base au rapport verbal du président.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. Les membres du groupe de travail participant à la réunion sont l'Allemagne, l'Argentine (Présidence), le Cameroun, la France, l'Inde, l'Italie, le Koweït et le Royaume-Uni. Les représentants au Conseil d'administration de l'Angola, du Brésil, du Canada, de la Chine, du Mexique, du Nigéria et de la République dominicaine sont également présents en qualité d'observateurs. Le FIDA est représenté par le Vice-Président adjoint du Département gestion des programmes; le Vice-Président, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal du Département des opérations financières (par conférence téléphonique); la Conseillère juridique (par conférence téléphonique); la Directrice de la Division des services de gestion financière; le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre; le Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels par intérim; la Secrétaire du FIDA par intérim et d'autres membres du personnel du FIDA.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

4. Les sept points ci-après sont inscrits à l'ordre du jour provisoire (document TFWG 2018/3/W.P.1): i) ouverture de la réunion; ii) adoption de l'ordre du jour; iii) mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition: a) opérations de prêts axés sur les résultats; iv) cadre de transition – document provisoire; v) exposé de la direction sur la transformation du modèle opérationnel et de l'architecture financière du FIDA; vi) procès-verbal de la deuxième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition; et vii) questions diverses.
5. Le groupe de travail adopte l'ordre du jour révisé afin d'inclure un point proposé par le Royaume-Uni sous la rubrique Questions diverses. Ce point se rapporte à la proposition, déjà évoquée à la deuxième réunion du groupe de travail, d'organiser une réunion conjointe du groupe de travail et du Comité d'audit le 8 octobre 2018.

Point 3 de l'ordre du jour: Mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition

- a) Opérations de prêts axés sur les résultats (mandat, paragraphe 7 iii))
6. La direction présente un bref exposé précisant les grandes lignes du projet et du système programmatique d'opérations de prêts axés sur les résultats. Cet exposé illustre la demande existante pour cet instrument, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'évaluation de l'architecture financière au niveau de l'institution et des expériences d'autres institutions financières internationales. La proposition du FIDA consistant à expérimenter cet instrument est également présentée, accompagnée des risques potentiels et des mesures d'atténuation correspondantes.
7. Les débats tournent autour de l'évaluation de la demande et des risques inhérents au système d'opérations de prêts axés sur les résultats dans le secteur agricole. L'engagement pris à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA de présenter une initiative pilote au Conseil d'administration pour approbation est rappelé au groupe de travail.

8. Il est souligné que l'adoption du système d'opérations de prêts axés sur les résultats s'effectuera toujours sur la base du volontariat et en fonction de la demande, et que ce système sera financé par l'allocation du pays au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Il n'y aura aucune obligation d'utiliser l'intégralité de l'allocation du SAFP pour financer le système d'opérations de prêts axés sur les résultats, et l'initiative pilote sera conduite conjointement par l'emprunteur. Le FIDA tâchera d'expérimenter cet instrument dans des pays très divers afin d'en évaluer la pertinence dans différents contextes nationaux. Parmi les critères nécessaires à l'expérimentation du système programmatique d'opérations de prêts axés sur les résultats, il faudra que le programme de pays soit clairement défini et que le FIDA puisse intervenir au stade de la conception de façon à intégrer les perspectives de son groupe cible. Le délai de six ans proposé pour conduire cette expérimentation a été jugé trop long dans un premier temps. Néanmoins, il est indiqué que la durée moyenne d'une initiative de ce type est de cinq à six ans. Une auto-évaluation au bout de trois ans permettra d'effectuer une première évaluation i) des coûts de conception et de supervision, ii) de la demande pour cet instrument et iii) du rôle du FIDA dans l'exécution de ce système.
9. Il est admis qu'il existe des risques inhérents à ce système dans le secteur agricole, ce qui pose des défis spécifiques pour mesurer les résultats obtenus. L'auto-évaluation aidera à déterminer si l'instrument doit être adopté à l'issue de la phase pilote.
10. Il est souligné qu'il existe une différence fondamentale entre les projets du FIDA, en matière de vulnérabilité du secteur agricole, et les projets d'autres institutions ayant recours au système d'opérations de prêts axés sur les résultats. Certains membres indiquent que, d'après leur expérience, ce type d'instrument n'a pas contribué à améliorer l'exécution des programmes dans leur pays ou région. Ils ont remarqué qu'il était difficile d'établir des indicateurs pour les cibles à cet égard.
11. Les membres soulignent la nécessité de mettre en place de solides mécanismes de contrôle fiduciaire. La direction fera preuve de prudence dans la préparation des aspects fiduciaires des instruments et dans la manière d'envisager la gestion financière, la passation des marchés et les risques en matière de fraude et de corruption. La direction note que les enseignements tirés d'autres institutions aideront à élaborer des procédures propres au FIDA pour appuyer un programme solide tout en limitant les risques sous-jacents.
12. Est mise en exergue l'importance d'appliquer des protocoles de vérification indépendants concernant les indicateurs liés au décaissement. Il est précisé que l'instance sélectionnée pour procéder à cette vérification sera choisie conjointement par le Fonds et par l'emprunteur après vérification de ses capacités et de son indépendance vis-à-vis du prêteur et de l'emprunteur. L'instance chargée des mesures et de la détermination fera partie intégrante de la conception du projet ou du programme.
13. Conformément à la proposition présentée, aucune politique d'exception ne sera appliquée durant la phase pilote. Au lieu de cela, des dérogations aux procédures pertinentes accompagneront les initiatives pilotes individuelles présentées au Conseil d'administration.
14. Il est convenu que la proposition sera soumise à nouveau à la prochaine réunion du groupe de travail en tenant compte des commentaires formulés pendant la réunion. Aucune approbation n'a encore été donnée pour l'instant.  
Point 4 de l'ordre du jour: Cadre de transition – document provisoire
15. Bien qu'elle ait été mise en ligne tardivement et en anglais uniquement, la version zéro du document sur le cadre de transition a été accueillie favorablement par certains membres, à l'instar de l'exposé d'accompagnement.

16. En ce qui concerne la teneur du document, plusieurs membres soulignent la nécessité qu'il soit conforme aux éléments convenus dans le mandat. En conséquence, ils demandent que les questions relatives à la troisième phase et nécessitant un examen plus approfondi ne soient pas incluses dans le document.
17. Les membres émettent des commentaires préliminaires sur les 10 éléments figurant dans ce document et il est convenu que ces commentaires, ainsi que d'autres considérations, seront communiqués par écrit pour être pris en compte dans la préparation de la première version du document.
18. Durant le dialogue, il est noté que certains éléments inclus dans la version zéro se rapportent au mandat d'autres comités (par exemple, le Comité d'audit ou le Groupe de travail sur le SAFFP).
19. Un large consensus se dégage sur le rôle fondamental joué par les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le cadre d'emprunt du FIDA et leur rôle clé potentiel en ce qui concerne la viabilité financière du Fonds.
20. Les membres soulignent également combien il est essentiel que le document sur le cadre de transition prévoit l'éventualité d'un recul des conditions de prêt en raison de la dégradation de l'exposition du pays à la dette. Il est noté que les éléments financiers et non financiers proposés tiendront compte de cette considération.
21. Il est convenu que le document sera mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres dans un format qui permettra à ces derniers de formuler facilement des commentaires. Il est également convenu qu'un document révisé sera soumis lors de la prochaine réunion du groupe de travail dans toutes les langues, en tenant compte des commentaires formulés dans les jours à venir. Les commentaires reçus ultérieurement seront intégrés à la prochaine et dernière version.

Point 5 de l'ordre du jour: Exposé de la direction sur la transformation du modèle opérationnel et de l'architecture financière du FIDA

22. Par manque de temps, l'exposé a été reporté à la prochaine réunion du groupe de travail.

Point 6 de l'ordre du jour: Procès-verbal de la deuxième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

23. Le groupe de travail approuve les révisions apportées à la version provisoire du procès-verbal de sa deuxième réunion (document TFWG 2018/3/W.P.4). Une version finale du procès-verbal contenant les révisions approuvées sera mise en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres.

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses – Réunion commune du Groupe de travail sur le cadre de transition et du Comité d'audit

24. Il est convenu qu'une session conjointe du Comité d'audit et du Groupe de travail sur le cadre de transition aura lieu le 8 octobre 2018. Les présidents des deux entités se réuniront pour convenir d'un calendrier.